



Les objectifs pour l'agriculture, définis il y a 60 ans par le Traité de Rome étaient excellents et ils ont été confirmés plus récemment par le traité de Lisbonne de 2008. Hélas, la Politique agricole commune (PAC) dérive et devient incapable d'atteindre ces objectifs car elle a perdu toute sa souveraineté à cause des accords commerciaux internationaux qui priment et interdisent donc toute réorientation.

Pour les marchés qui représentent les produits des grandes cultures, produits amylacés (céréales), matières grasses et protéiques végétales (graines oléo-protéagineuses et dérivés), le taux d'auto approvisionnement de l'Union européenne à 28 n'est que de 72 %.

Au lieu de produire pour le grand marché européen déficitaire, les accords de libre-échange induisent des comportements égoïstes dans les filières :

- L'UE importe 55 millions de tonnes de soja (graines et tourteaux) qui font disparaître nos cultures de luzerne et déstructurent nos élevages.
- Elle exporte 30 millions de tonnes de blé, vers les pays tiers, en concurrence avec les moins disants sur le marché mondial et inversement, elle importe 15 millions de tonnes de maïs OGM.

Cette déformation du commerce extérieur nuit à toutes les productions agricoles, elle impose des prix intérieurs bas qui détruisent le revenu de tous les producteurs.

Écrit par Administrator

Lundi, 27 Mars 2017 10:23 - Mis à jour Mercredi, 05 Avril 2017 11:17

---

Alors que le bon sens serait de rééquilibrer les productions en faveur du marché européen selon le principe fondateur de la préférence communautaire, il est surprenant d'entendre, encore très récemment, des organisations de la filière française réclamer encore plus de compétitivité de la part des producteurs pour exporter du blé français vers les pays tiers. De tels comportements nationalistes et corporatistes qui ignorent le « marché commun » sont inacceptables et dangereux en période électorale.